

---

**MRC DE ROUVILLE**

**DEMANDE FORMELLE DE DELIVRANCE D'UN PERMIS**  
**D'UN OUVRAGE AERIEN, SOUTERRAIN OU DE SURFACE EN LIEN AVEC UN COURS D'EAU**  
**EN VERTU DU REGLEMENT 222-06**

---

**1. IDENTIFICATION**

Nom du requérant :

\_\_\_\_\_

(En lettres moulées)

Adresse :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro(s) de lot (ancien et nouveau) :

\_\_\_\_\_

**2. COURS D'EAU**

Nom du cours d'eau :

\_\_\_\_\_

**3. DEMANDE D'INTERVENTION ET NATURE DE L'OUVRAGE**

Ouvrage aérien : \_\_\_\_\_

Ouvrage souterrain : \_\_\_\_\_

Ouvrage de surface : \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

#### 4. CONSTAT

Motifs de l'intervention (*Toute personne qui effectue l'aménagement ou la construction d'un ouvrage aérien, souterrain ou de surface impliquant la mise en place temporaire ou permanente au-dessus, sous ou dans la rive d'un cours d'eau, ou qui implique la traverse d'un cours d'eau par des machineries,*) :

---

---

#### 5. OUVRAGE RECOMMANDÉ

- Dimension(s) projetée(s) : \_\_\_\_\_
- Cocher si un croquis accompagne la demande
- Plans et profils** accompagnent la demande (**obligatoires**)
- Date d'exécution des travaux : \_\_\_\_\_

#### 6. UTILISATION DES SOLS DANS L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Culture (identifier le choix de culture), foresterie, etc.

---

---

#### 7. NORMES D'INSTALLATION

*Le projet d'aménagement ou de construction d'un ouvrage aérien, souterrain ou de surface doit être conçu en tenant compte des caractéristiques du cours d'eau et de manière à ce qu'en tout temps, ces travaux ne nuisent pas au libre écoulement des eaux. De plus, il doit procéder à la remise en état des lieux à la fin des travaux.*

*Lorsque l'ouvrage souterrain est situé en tout ou en partie sous le cours d'eau, toute partie enfouie d'un tel ouvrage doit être installée à une profondeur minimale de 600 mm en dessous du lit du cours d'eau, selon sa profondeur établie à l'acte réglementaire en vigueur ou, en l'absence d'un tel acte, selon la profondeur du lit existant du cours d'eau lors de l'exécution des travaux.*

\*\*\*Ce permis est valide pour une période de 12 mois à compter de la date d'émission\*\*\*

Signature du requérant :	_____
	_____
	(Lettres moulées)
Date :	_____
Numéro de téléphone (rés.) :	(     ) _____
Numéro de téléphone (trav.) :	(     ) _____

## 8. TARIFS EXIGÉS POUR LA DEMANDE DE PERMIS

-  Aménagement ou construction d'un ouvrage aérien, souterrain ou de surface au-dessus, sous ou dans la rive d'un cours d'eau : **500 \$**

→  Lors de la délivrance du permis, un montant de \_\_\_\_\_ \$ est exigé pour compenser le coût réel des dépenses encourues pour l'étude de la demande.

→  Un montant de \_\_\_\_\_ \$ est exigé pour fin de dépôt remboursable équivalent à 1 % du coût estimé des travaux.

Autre : \_\_\_\_\_

9. REÇU

Nombre de projet soumis à la demande de permis : \_\_\_\_\_

Montant à déboursier ( nombre de projet X tarif ) : \_\_\_\_\_ \$

Nom du requérant :

\_\_\_\_\_

(En lettres moulées)

Adresse :

\_\_\_\_\_

Téléphone : (     )     -     

Mode de paiement

Argent comptant

Chèque

**Reçu délivré le :**

\_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_  
Date

Marie-Eve Brin  
Personne désignée

**Permis autorisé et émis le :**

\_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_  
Date

Marie-Eve Brin  
Personne désignée  
& coordonnatrice à la gestion des cours  
d'eau  
[mebrin@mrcrouville.qc.ca](mailto:mebrin@mrcrouville.qc.ca)